

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection Mythologie c'est à dire explication des Fables, Lyon, Paul Frellon, 1612](#)[Collection Mythologie, Lyon, 1612 - Livre XI](#)[Item Mythologie, Lyon, 1612 - X \[20\] : Des rivières Infernales](#)

Mythologie, Lyon, 1612 - X [20] : Des rivières Infernales

Auteurs : Conti, Natale ; Montlyard, Jean de (traducteur)

Collection Mythologia, Francfort, 1581 - Livre X

Ce document est une traduction de :

[Mythologia, Francfort, 1581 - X \[20\] : De fluminibus inferorum](#)

Collection Mythologia, Venise, 1567 - Livre X

Ce document est une transformation de :

[Mythologia, Venise, 1567 - X \[20\] : De fluminibus inferorum](#)

Collection Mythologie, Lyon, 1612 - Livre III

[Mythologie, Lyon, 1612 - III, 01 : D'Acheron](#)

a pour résumé ce document

[Mythologie, Lyon, 1612 - III, 02 : De Styx](#)

a pour résumé ce document

[Mythologie, Lyon, 1612 - III, 03 : Du Cocyte](#)

a pour résumé ce document

Collection Mythologie, Paris, 1627 - Livre X

[Mythologie, Paris, 1627 - X \[20\] : Des rivières Infernales](#)

est une révision de ce document

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur la notice

Auteurs de la notice Équipe Mythologia

Mentions légales

- Fiche : Projet Mythologia (CRIMEL, URCA ; IUF) ; projet EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Images : Münchener DigitalisierungsZentrum (MDZ).

Citer cette page

Document : "Mythologie, Lyon, 1612 - X [20] : Des rivières Infernales".

Auteur(s) de la notice : Équipe Mythologia.

Éditeur : Projet Mythologia (CRIMEL, URCA ; IUF) ; projet EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Consulté le 09/05/2024 sur la plate-forme EMAN :

Présentation du document

PublicationLyon, Paul Frelon, 1612

ExemplaireMünchener DigitalisierungsZentrum (MDZ): exemplaire d'Augsburg,
Staats- und Stadtbibliothek -- 4 Alt 76

Formatin-4

langue(s)Français

Paginationp. [1080]-[1081]

Illustrationaucune

Du monde

Toponymes[Enfers \(zone géographique/territoire\)](#)

Notice créée par [Équipe Mythologia](#) Notice créée le 06/09/2019 Dernière
modification le 28/04/2023

les richesses sont filles de la terre, comme ainsi soit que les biens procédans du rapport de la terre sont de tres-inste acquisition. On le feignoit estre aveugle, departissant les biens aux hommes sans aucun respect: parce que les cōseils de Dieu sont inconnus aux humains, & ne les peuvent ni ne doibuent rechercher trop curieusement ains se contenter de leur condition. Mais à fin qu'on ne pensast point qu'aucune chose aduinist temerairement & sans la providence de Dieu, ils ont mieux aimé introduire vn Dieu aveugle, que de permettre qu'on creust aucun forfait se pouvoit commettre au desceu de la majesté diuine.

Des riuieres infernales.

OR à fin qu'il fust euident que l'integrité & innocence est non seulement fort duiſible durât la vie de l'homme pour bien viure & en repos de cōſciēce; mais aussi que c'est vn tres-certain & agreable fauſcōduit & passeport à ceux qui sont prests de rendre l'esprit, de porter ce tesmoignage en leur ame d'auoir vescu ſaintement & ſelō Dieu: ils ont enſeigné que les defunets estoient effrayez de diuerſes terreurs & dangers, & qu'il y auoit és enfers des monſtres appareillez à les boutreller ſelon la qualité de leurs fautes commiſes. L'onde de la riuiere d'Acheron emportoit avec vn eſtrange bruit les ſcelerats, pour ce que la conſcience & memoire des vilainies, cruautez & autres malefices tourmente merueilleuſement l'ame preſte à ſortir de la priſon corporelle. C'eſt ainſi qu'ils ont voulu ſignifier, que nous deons conformer noſtre vie en ſorte que la reſouuenance du temps paſſé conſole nos ames quand nous ſerons en l'article de la mort, les certiſiant avec verité d'auoir vescu en innocence & integrité, & nous donne l'aſſurance de nous pouoir preſenter la teſte leuee & ſans vergogne deuant le ſiege de ces rigoureux & rebarbatifs iuges infernaux. Mais quiconque auoit mené vne vie diſſoluë & criminelle, il traueſoit avec pleurs & lamentations les riuieres deſcriptes en leur lieu. Car ſous cette ſeintriſe ils ont exprimé les ſoucis & chagrins attriſtans voire bourrelans les conſciences à l'article de la mort, pour deſtourner les ſuiuans de toutes maluerſations. Et dès que les trespassez arriuoient ſur le bord deſdites riuieres, s'il ſe trouuoit quelque ame qui fuſt là deſcendue par quelque moien illegitime, à laquelle on n'eut rendu le dernier deuoir, elle auoit tout loilir de ſe promener deuant qu'eſtre receuë en la barque de Charon. Mais toutes celles qui eſſoient touchees d'une vraye repentāce de leurs pechez, & colloquoient toute leur eſperance en la clemēce & bonté de Dieu, il les paſſoit volontiers. Tout cela ne tend qu'à nous rendre gens de bien; comme ainſi ſoit que la prud'homie eſt ordinairement accompagnée de ioye, de contentement en l'ame, & de confiance: & combien que nos fortes

ſoient

soient trop debiles pour atteindre à ce point, toutefois quand nous y apportons vne bonne volonté, Dieu supplée à nos imperfections & défauts.

Explication physique de Cerbere.

Cerberé reçoit avec caresse les ames deuallees aux enfers : si puis après elles pensent sortir & retourner au monde, il leur fait tant de fraieurs par ses abois espouventables qu'elles n'osent crouler. Cela ne signifie rien autre que la nature des choses qui se plaist en la naissance des creatures, & se fasche de les voir mourir. Par tels contes les anciens signifioient l'immortalité des ames. car les Pythagoriens ont enseigné que les ames estoient de toute eternité, & qu'elles estoient transmises du ciel es corps humains comme à des enfers : à la venue desquelles nature s'esioit, & se contristait quand elles veulent retourner aux cieus.

Explication morale.

Cerberé est l'avarice & couuoitise des richesses qui les caresse à leur venue, mais s'afflige & se deult quand elle void faite des fraissussent ils necessaires. Il a plusieurs testes : d'autant que d'une seule source d'avarice decoulent plusieurs meschancetez : & nul ne peut estre en mesme temps avaré & homme de bienveü que l'avarice & probité se font perpetuellement la guerre.

Des Parques.

Les anciens ont tenu les Parques pour Deesses tres-puissantes, qui tinssent en leur subiection toutes creatures ; & les ont dictes filles de Jupiter & de Themis, d'autant que selon la doctrine des Pythagoriens, qui tenoient que les ames ne fissent que passer de corps en corps, Dieu despartoit à chascune ame tel corps & telle condition que meritoit la premiere façon de viure qu'il auoit suivie : ou parce que Dieu par sa sagesse recompensoit vn chascun selon ses merites ou de salut ou de supplice. Et d'autant que les anciens ignoroient la cause de cette disposition, ils croioient que tout se maniait à l'appetit du destin, ou selon l'ordonnance des Parques. Ainsi doncques les plus sages d'entre eux enseignant par causes inconnues, que rien ne se passoit sinon par la providence de Dieu, ont laissé leur posterité heritiere de cette tradition touchant les Parques.

Des Juges Infernaux.

ET pour montrer que ce n'estoit pas seulement durant cette vie, mais après la mort aussi, qu'un chascun receuoit le salaire de ses